



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E128760

VALABLE JUSQU'AU 05/07/2024

ÉDITÉ LE 15/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/1996

Forme juridique : ART

Capital : 0

Raison sociale : LAFLORENCIE

LE PRADEL  
15600 ST ETIENNE DE MAURS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 403 343 148 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 83 02087

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 161167582113

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 161167582113

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Téléphone : 06 82 66 26 33

Portable :

Site Internet :

E-mail : hervelaflorence@sfr.fr

Responsabilité légale :

LAFLORENCIE HERVE ARTISAN

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	20/07/2023
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/06/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/07/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/07/2023
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/07/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	20/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.